

Histoire et Mémoire en Méditerranée. Le choc des traumatismes

Conférence de Georges Corm à l'USJ - Centre Walid Ben Talal

Le 24 mars 2009

Trop souvent les conflits qui déchirent la Méditerranée sont vus en terme de cultures et de civilisations et inscrits dans des problématiques à base presque exclusive d'anthropologie politico-religieuse. Toute considération profane, toute analyse du réel, toute prise en compte du poids de l'histoire sont évacuées du récit des conflits et, plus particulièrement, celui de Palestine, mais aussi d'autres situations de tensions dans la région.

La célébration des mémoires, plus particulièrement celle de l'Holocauste, obscurcit encore plus les débats. Histoire et mémoire sont, en Méditerranée, en situation contradictoire. La mémoire est anti-historique. Elle crée de nombreux « trous de mémoire » et seul un retour aux données historiques complexes peut guérir les traumatismes de la mémoire qui expliquent la dynamique des conflits du Moyen-Orient méditerranéen.

Le traumatisme créé en Europe par le génocide des communautés juives durant la Seconde Guerre mondiale a engendré une série d'autres traumatismes de mémoire, chez les Arabes comme chez les Européens et les Israéliens. Nous sommes ainsi pris dans un cercle vicieux où les traumatismes des uns réveillent et entretiennent les traumatismes inverses des autres. Dans ces situations traumatiques, les principes du droit international et du droit humanitaire ne sont plus appliqués aux conflits de la région, engendrant toujours plus de ressentiment et de passions, donnant lieu à des processus de paix sans paix depuis des décennies.

Œuvrer pour la paix, implique donc que le choc des traumatismes historiques divergents soient reconnus, que le cours complexe de l'histoire entre les deux rives de la Méditerranée soit rétabli dans son intégralité. Il faut aussi que l'on mette fin à l'indigente littérature sur le conflit ou le dialogue des civilisations et des religions qui ne sont qu'une diversion aux vrais problèmes de l'occupation de territoires et de leur colonisation, ainsi que de l'oppression que subissent les populations occupées par l'armée israélienne ou des représailles massives et démesurées que cette dernière pratique sur les Palestiniens ou les Libanais. Il faut aussi que les Etats membres de l'Union européenne reconnaissent leur responsabilité historique dans les malheurs de la région et acceptent de revenir, ainsi que l'Etat d'Israël qui est issu de leur histoire, aux principes classiques du droit international et du droit humanitaire, comme ils l'ont fait dans d'autres situations.